

Conseil de Laboratoire IREMAM
mercredi 14 octobre 2015, 9h30 - 11h30, salle DUBY

ORDRE DU JOUR

Composition et participation	1
Présentation des nouveaux venus.....	2
Charte signature AMU	2
Budget 2015, changements comptables, marchés publics, séminaires et GIS.....	2
Appels d'offre FIR, Labexmed, Région, etc.	5
Nouveau statut de 'L'Année du Maghreb'	5
Nouvelles demandes de chercheurs associés (CA)	6
Mise à jour des activités, pôles/axes scientifiques, de l'organigramme, CA, etc.	7
Visite de M. Boudjaaba le 22 octobre	7
Divers	7

COMPOSITION ET PARTICIPATION

PRÉSENTS (16) :

- | | |
|------------------------------|------------------------|
| - BELGUIDOUM Saïd | - LESSAN PEZECHKI Homa |
| - BERGEAUD-BLACKLER Florence | - MARINO Brigitte |
| - CASSUTO Philippe | - MILLER Catherine |
| - CHARJET Mounira | - OULIÉ Marie-Pierre |
| - CHAUMONT Éric | - PARIZOT Cédric |
| - DUSSERRE Aurélia | - PARTOUCHE Sabine |
| - HONVAULT Juliette | - SIINO François |
| - JACQUEMOND Richard | - TOYE Nathalie |

- EXCUSÉS (4) :**
- | | |
|---------------------|---------------------|
| - BAKHOUCHE Mohamed | - GUIGNARD Didier |
| - BINAGHI Francesco | - MUSSARD Christine |

INVITÉE (1) : Myriam LAAKILI, Chargée gestion financière et comptable

Pour rappel - Quatre nouveaux membres au Conseil de Labo, deux élus et deux nommés la semaine dernière (jeudi 08 octobre), en remplacement de membres qui ne sont plus affectés à l'IREMAM ou qui ont changé de statut :

- ✘ Didier GUIGNARD, élu au collège des Chercheurs (remplacement de Catherine MILLER)
- ✘ Aurélia DUSSERRE, élue au collège des Enseignants-Chercheurs (remplace Frédéric IMBERT)
- ✘ Florence BERGEAUD-BLACKLER, nommée en remplacement d'Isabelle GRANGAUD
- ✘ Christine MUSSARD, nommée en remplacement de Remo MUGNAIONI

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SUR LE MONDE ARABE ET MUSULMAN
Unité Mixte de Recherche 7310 (CNRS - Université d'Aix-Marseille)

معهد الدراسات حول العالم العربي والإسلامي

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme 5, rue du Château de l'Horloge BP 647 - 13094 Aix-en-Provence Cedex 2
Téléphone : +33 (0)4 42 52 41 62 ou 49 69 ♦ Télécopie : +33 (0)4 42 52 49 80 ♦ Courriel : secretariat.iremam@mmslh.univ-aix.fr

PRESENTATION DES NOUVEAUX VENUS

Catherine MILLER présente les nouveaux venus à l'IREMAM :

- ❖ Mme Camille RHONÉ-QUER, Enseignant-Chercheur - Spécialité : Histoire du monde arabo-musulman médiéval ;
- ❖ Mme Chiara Erminia CALABRESE, Post-Doctorante LabexMed - Spécialité : Anthropologie politique autour du mouvement Hezbollah ;
- ❖ Mme Hania SOBHY, Post-Doctorante Fernand BRAUDEL - Spécialité : Histoire politique de l'Egypte
- ❖ Mme Laura RUIZ, Post-Doctorante WAFAW qui est arrivera début novembre - Recherches sur l'évolution des associations caritatives au Moyen-Orient ;
- ❖ Mme Nathalie TOYE, qui remplace Céline HOVAGUIMIAN au Secrétariat de direction de l'IREMAM jusqu'à fin décembre ;
- ❖ Mme Véronique LITAUDON, qui succède à Danielle ROUVIER au Secrétariat de rédaction et d'édition de la REMMM.

CHARTE SIGNATURE AMU

Catherine MILLER : La "Charte de signature des publications scientifiques d'Aix-Marseille Université" (AMU) doit être appliquée tant pour les publications que pour les courriels. Cette Charte a été élaborée pour harmoniser les signatures des publications scientifiques des unités de recherche dont l'AMU est tutelle et, ainsi, en renforcer la visibilité.

Pour ceux de l'IREMAM qui n'auraient pas reçu le courriel d'Anne DEBRAY-DECORY (11.09.2015), avec la Charte de l'AMU et des exemples de signatures normalisées de publication, ils peuvent contacter le secrétariat qui leur transmettra.

Cédric PARIZOT suggère d'intégrer sous le logo IREMAM : UMR 7310 / CNRS / AMU.

BUDGET 2015, CHANGEMENTS COMPTABLES, MARCHES PUBLICS, SEMINAIRES ET GIS

Catherine MILLER : Le budget 2015 est quasiment tout consommé. Il reste peu jusqu'à la fin de l'année (environ 20 000 €) et il faut prendre en charge les soutenances de thèse. Elle rappelle que désormais, **l'IREMAM ne peut accorder plus de 1 000 € par jury et par soutenance grand maximum**. Rappel : Les vidéo-conférences sont prioritaires en salle DUBY.

C. MILLER suggère que les vidéo-conférences doivent être plus utilisées, surtout pour les soutenances de thèses impliquant par exemple des membres du jury américains.

Les contraintes administratives sont accrues, notamment en rendant obligatoire l'utilisation des marchés publics pour le personnel statutaire et l'autorisation de fonctionnaires de sécurité pour les demandes de mission sur le terrain. Myriam va préciser ça.

Myriam LAAKILI présente le changement des règles comptables cette année, tant pour l'AMU que pour le CNRS, et leurs conséquences sur les activités scientifiques du Labo :

- Décret sur la Gestion Budgétaire des Comptes Publics (GBCP, 2012) :
 - Le décret GBCP entre en application au 1^{er} janvier 2016 et s'appliquera à toutes les administrations publiques.
 - Dates de clôture de l'exercice comptable : AMU, 1^{er} décembre / CNRS : 8 décembre
 - Il faut donc faire parvenir à Myriam, au plus vite dans tous les cas avant fin novembre, les dépenses prévues jusqu'en fin janvier 2016 (pour ne pas les imputer sur le budget 2016).
 - Le Laboratoire comporte 58 lignes budgétaires. Myriam souligne l'importance que les responsables - des pôles disciplinaires et thématiques, des séminaires, des colloques et des contrats de recherche - lui transmettent au plus vite les dépenses prévues.
- Mise au point sur les règles des marchés publics pour les transports :
 - Règles contraignantes et obligatoires pour les titulaires, pas pour les autres.
 - Pour les titulaires, la double tutelle de l'IREMAM leur impose de passer par les prestataires désignés pour toute mission : AMU « Travel Planet » et CNRS « Carlson Wagonlit Travel ». Il faut réserver bien en avance.
 - Pour faciliter les procédures, il faut prévoir - quand cela est possible - que les personnes invitées (colloque, thèse,...) par l'IREMAM prennent elles-mêmes leur billet de transport. Elles se feront ensuite rembourser par l'IREMAM sur présentation des justificatifs.

Myriam se tient à votre disposition pour complément d'informations à ce sujet.

- Pour les missions hors Union Européenne et Amérique du Nord, une demande d'autorisation auprès des Fonctionnaire de Sécurité de Défense (FSD) est nécessaire :
 - Pour les agents CNRS, Myriam se charge de contacter le FSD du CNRS¹, qui conditionne l'autorisation de la mission, avec les pièces demandées. Elle demande aux agents de l'informer de leur mission au moins un mois à l'avance.
 - Pour les agents de l'Université, ils doivent demander l'avis conforme de M. François ROMAN, FSD de l'Université (francois.roman@univ-amu.fr)
- Le budget IREMAM 2016 sera voté fin janvier/début février. Myriam enverra aux responsables (pôle, programmes et services) un tableau dans lequel ils devront indiquer les demandes prévisionnelles. Les tableaux devront être renvoyés au plus tard le 15 janvier 2016.
- Bien que l'IREMAM dispose d'un budget pour aider les Doctorants, l'Université considère qu'ils sont non contractuels et ne peuvent donc pas bénéficier de frais de mission. Toutefois, ils peuvent prétendre à de tels frais si le Labo les fait apparaître comme des « collaborateurs occasionnels ». C. MILLER indique que ces Doctorants doivent apparaître sur le site Internet, dans les Annuaires, Les Carnets de l'IREMAM, etc.

C. MILLER : L'IREMAM fonctionne bien, par rapport au budget prévu en début d'année, le service des publications (REMMM, l'Année du Maghreb, ...) commence à rapporter de l'argent.

¹ Plus d'info sur www.dgdr.cnrs.fr/fsd/ et www.dgdr.cnrs.fr/mpr/pratique/Missions/Avant-mission.htm

Sur les séminaires, l'IREMAM est très impliqué et soutient plusieurs séminaires de recherche, comme ceux pilotés par Isabelle GRANGAUD ou Florence BERGEAUD-BLACKLER à Paris, etc.

Pour les séminaires de Master 2, l'AMU considère que l'IREMAM ne devrait pas s'impliquer autant dans la mesure où l'IREMAM, qui ne perçoit aucun soutien financier d'AMU en la matière, n'est pas supposé les prendre en charge. C. MILLER se demande si l'on pourrait articuler ces deux types de séminaires ensemble, sur une année budgétaire, et qu'il faudrait réfléchir à ça.

P. CASSUTO : Selon la Fac des Lettres (UFR ALLSH), c'est le Labo qui doit financer les missions pour les séminaires Master 2 car sinon personne ne sera invité.

C. MILLER réitère qu'il faut discuter de la place, au sein de l'IREMAM, des séminaires Master 2.

P. CASSUTO : Il faut un accord politique entre les deux composantes (IREMAM et Fac des Lettres) sur la question des soutiens apportés aux séminaires de Master 2.

C. MILLER ajoute que l'IREMAM est membre de deux GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) : Genre² et « *Moyen-Orient et Mondes musulmans* »³ (MOMM).

Pour être membre d'un GIS, l'AMU a signé une Convention et doit donner au GIS 3 000 € / an (1000 € / Laboratoire : IREMAM, IDEMEC⁴ et IMAF Aix⁵). L'AMU a prélevé directement sur le budget de l'IREMAM l'adhésion de 3 ans soit 3000 euros. Heureusement, cette somme sera compensée par l'apport que le GIS fait pour les foires du livre suite à un accord avec Mme Catherine MAYEUR JAOUEN (Directrice du GIS MOMM). Il faut garder à l'esprit que l'adhésion à un GIS a un coût et étudier l'apport que ce GIS peut avoir en terme de visibilité et d'action.

Florence BERGEAUD-BLACKLER pose la question de l'intérêt pour l'IREMAM d'adhérer aux GIS. On lui répond que c'est une bonne dynamique pour les étudiants et que l'idée est aussi de mutualiser les moyens, notamment en termes de soutien aux publications.

Juliette HONVAULT, qui représente l'IREMAM au GIS MOMM, indique que la mutualisation des moyens pour les publications sera discuté à la réunion de décembre sur les publications Elle précise que l'IREMAM peut être une force de proposition au sein du GIS ainsi que l'importance pour les chercheurs, doctorants et associés de remplir leur fiche qui s'intégrera à l'annuaire des chercheurs sur le portail du GIS.

P. CASSUTO : Les GIS sont l'incarnation du rôle politique du ministère (de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et qu'il est prévu de créer des chaires et des postes dans nos disciplines ; en somme, les GIS nous donnent une meilleure visibilité.

Sabine PARTOUCHE suggère que les prochaines rencontres annuelles GIS soient organisées à Aix.

² <http://institut-du-genre.fr/>

³ <http://majlis-remomm.fr/>

⁴ IDEMEC : Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative - UMR 7307, www.idemec.cnrs.fr/

⁵ IMAF : Institut des Mondes Africains UMR 8171, <http://imaf.cnrs.fr/> => Aix www.mmsh.univ-aix.fr/labos/Pages/IMAF.aspx

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SUR LE MONDE ARABE ET MUSULMAN

Unité Mixte de Recherche 7310 (CNRS - Université d'Aix-Marseille)

معهد الدراسات حول العالم العربي والإسلامي

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme 5, rue du Château de l'Horloge BP 647 - 13094 Aix-en-Provence Cedex 2

Téléphone : +33 (0)4 42 52 41 62 ou 49 69 ♦ Télécopie : +33 (0)4 42 52 49 80 ♦ Courriel : secretariat.iremam@mmsh.univ-aix.fr

APPELS D'OFFRE FIR, LABEXMED, REGION, ETC.

Catherine MILLER : L'avenir est ultra-compétitif à l'Université, au CNRS ainsi qu'aux niveaux national et européen. L'IREMAM dispose d'une bonne image mais il faut encore et toujours développer des grands projets qui permettent de ramener de l'argent.

Mise au point sur les différents appels d'offre :

- Pour l'appel à projets FIR 2016⁶ (subventions AMU pour les colloques), le Labo doit classer les demandes de FIR (pas plus de deux demandes par Labo). Une seule candidature a été reçue, celle de Manuel SARTORI (depuis la date limite a été reportée au 1^{er} novembre).
- Pour l'appel à candidatures Post-doc LabexMed/MuCEM 2015⁷, la date limite pour l'AMU est fixée au 30 octobre 2015.
- Pour l'appel à candidatures pour un accueil en résidence LabexMed / IMÉRA 2016-2017⁸, Anne DEBRAY-DECORY a fait circuler la date limite. Il y a plusieurs appels, notamment l'appel général de l'IMÉRA et l'appel spécifique IMÉRA / LabexM, avec en commun de hauts profils demandés, une durée en résidence de 5 ou 10 mois et une date limite fixée au 27 novembre. Au sein de l'IREMAM, la date limite des candidatures est le 20 novembre.
- Projets soutenus par la Région : A faire passer par la composante fin novembre (Voir le message de la composante qui a été circulée par le secrétariat de l'IREMAM)

P. CASSUTO : Pour les projets SFERE, l'IREMAM est membre du Comité de pilotage et dispose de deux personnes impliquées dans ce réseau (Françoise LORCERIE et Christine MUSSARD).

C. MILLER souhaiterait une personne référente / une cellule projets pour suivre tous les appels d'offres et aider au montage des projets du Labo car elle pense qu'il s'agit d'une faiblesse au sein du Laboratoire. TELEMME dispose d'un ingénieur recherche dédié au montage à projet.

Cédric PARIZOT indique que centraliser les appels d'offre représente beaucoup de travail pour peu de demandes. Il suggère que, lorsqu'une personne veut monter un projet, elle exprime sa demande dans un courriel collectif, ou sur une plateforme l'IREMAM, pour savoir si quelqu'un dispose d'info. en la matière, fluidifiant ainsi la communication entre les membres du Labo.

NOUVEAU STATUT DE 'L'ANNEE DU MAGHREB'

C. MILLER : L'Année du Maghreb (AnMa) était LA revue de l'IREMAM (contrairement à REMMM⁹ hébergée par le Labo), avec la même Direction. Désormais, l'AnMa désire s'appuyer sur une structure associative pour des raisons de facilités budgétaires et d'autonomie. Son Comité de rédaction suggère que l'AnMa devienne une revue autonome, hébergée par l'IREMAM. Cette question sera discutée avec la Direction du CNRS mais, un avis est demandé au Conseil de Labo.

⁶ Appel à projets : FIR colloques 2016, http://recherche.univ-amu.fr/public_content/appele-a-projets-fir-colloques-2016

⁷ http://labexmed.mmsh.univ-aix.fr/collegePostDoc/Documents/MuCEM-LabexMed_Appel_post-doc-2015.pdf

⁸ http://labexmed.mmsh.univ-aix.fr/collegePostDoc/Documents/MuCEM-LabexMed_Appel_post-doc-2015.pdf

⁹ REMMM : Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée

Sabine PARTOUCHE indique que ce qui l'inquiète est la question de la stabilité du Comité de Rédaction, bien établie à la REMMM mais moins certaine à l'AnMa. L'accrochage au Labo lui assurait une certaine continuité. Toutefois dans les nouveaux statuts, le Directeur de l'IREMAM restera membre de droit de l'association et donc du Comité de Rédaction.

P. CASSUTO suggère de vérifier la compatibilité de la revue et du mode associatif auprès des services juridiques.

Un vote à main levée est réalisé pour ou contre que l'autonomisation de l'AnMa.

Résultats : 16 OUI / 1 abstention (Florence BERGEAUD-BLACKLER).

NOUVELLES DEMANDES DE CHERCHEURS ASSOCIES (CA)

C. MILLER rappelle qu'il y a encore une liste de près de 78 chercheurs associés et qu'il va falloir faire le ménage. Ce chiffre est énorme, il faudrait le revoir à la baisse. On y trouve par exemple 9 anciens membres du Labo, partis ailleurs ou en retraite. Normalement, un CA ne peut être chercheur statutaire dans un autre labo mais, dans les faits, cette situation existe assez souvent dans les laboratoires de SHS. C. MILLER demande à chaque Coordinateur des Pôles de recherche de l'IREMAM de vérifier la pertinence de leurs CA, notamment les Post-Doc de plus d'un an.

10 nouveaux dossiers de demandes d'association ont été reçus :

- 2 sont acceptés d'office car il s'agit de doctorants qui ont soutenus leur thèse en 2015 : Dario MICCOLI et Tommaso PALMIERI => Pôle Histoire : objets et pratiques
- 5 candidatures sont retenues :
 - GIUFFRIDA Alessandra, anthropologue italienne ; contacts Salem CHAKER et Kamel CHACHOUA => Pôle Sciences Sociales du contemporain et axe Etudes Berbères
 - HYANKOVA Tereza, maître de conférences en anthropologie depuis 2004 (République tchèque) qui travaille sur l'immigration kabyles ; contact Kamel CHACHOUA => Pôle Sciences Sociales du contemporain (SSc)
 - LANGONE Angela Daiana, italienne actuellement chercheur en Langue et Littérature arabes à l'Université de Cagliari (Italie) et qui travaille notamment sur le théâtre arabe ; contact C. MILLER via Francesco ZAPPA => Pôle Langues, Littérature & Linguistique
 - MEKKI Ali, thèse en 2015 à l'EHESS (Paris) qui collabore avec l'IREMAM depuis plusieurs années ; contact : Kamel CHACHOUA => Pôle SSc
 - QUERFELLI Mohamed, Maître de conférence en Histoire médiévale, affecté au Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M) de la MMSH ; contact Brigitte MARINO => Pôle Histoire : objets et pratiques
- 2 ne sont pas recevables :
 - Fatima Zohra CHERAK, thèse soutenue en 2007 à l'Université Aix-Marseille I
 - Abdelhakim ABOULLOUZ, thèse en 2008 à l'Université Hassan II Casablanca, Maroc
- 1 candidature - celle de Djim DRAMÉ, thèse en 2013 à l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) - est à réorienter vers d'autres équipes.

Philippe CASSUTO mentionne un CA potentiel angliciste (Dominique CADINOT¹⁰, membre LERMA). M. MILLER indique que sa candidature pourrait être examinée au prochain Conseil de Labo.

¹⁰ http://lerma.univ-amu.fr/en/espace_membre/157/profile

Juliette HONVAULT pose la question de savoir qui paie pour l'invitation d'un CA. C. MILLER répond que les CA ne sont pas pris en charge par l'IREMAM mais qu'il existe des possibilités dans le budget des séminaires.

MISE A JOUR DES ACTIVITES, POLES/AXES SCIENTIFIQUES, DE L'ORGANIGRAMME, SUR LE SITE WEB DE L'IREMAM

C'était l'un des points importants de ce Conseil de Labo. Avec la fin proche du contrat quinquennal, il faut absolument remettre à jour les activités de recherche sur le site web de l'IREMAM. Certains axes n'ont plus de réelles activités tandis que d'autres émergent.

Catherine MILLER rappelle qu'il serait important que l'on puisse avoir une version anglaise des principaux domaines de recherche.

Actuellement, l'IREMAM affiche 5 pôles/axes de recherche dans l'organigramme¹¹ :

- Sciences Sociales du contemporain, Coord. Cédric PARIZOT
- Langues, Littérature, Linguistique, Coord. Richard JACQUEMOND
- Histoire : objets et pratiques, Coord. Isabelle GRANGAUD
- Anthropologie, Histoire et Images, Coord. Fabienne LE HOUEROU (partie à Poitiers)
- ERC WAWAW, Coord. François BURGAT

C. MILLER se demande si on ne devrait pas parler « d'Équipes » plutôt que de « Pôles » puisque l'accrochage disciplinaire reste une constante. Les 3 grands pôles/équipes s'équilibrent en termes de membres et constituent, bon an mal an, une certaine stabilité. S'interroger sur comment mieux faire ressortir les grands axes, les programmes porteurs... Une réunion en petit comité se réunira en novembre pour travailler sérieusement sur ces questions.

VISITE DE M. BOUDJAABA LE 22 OCTOBRE

Christine MILLER : M. Fabrice BOUDJAABA, Directeur Scientifique Adjoint (DSA) IREMAM au sein de l'INSHS (Paris) est notre interlocuteur privilégié à la Direction du CNRS. Il sera à l'IREMAM le jeudi prochain (22 octobre). Nous lui ferons visiter ensuite les lieux, notamment la médiathèque pour le sensibiliser à la question de nos archives et de nos fonds qui ont besoin de soutien. Bien évidemment, la présence des membres de l'IREMAM est requise.

DIVERS

Philippe CASSUTO : Les élections pour les Conseils scientifiques de l'AMU sont organisées le 10 novembre 2015 (pour le personnels CNRS, le vote aura lieu à la MMSH). À cette occasion, l'IREMAM pourrait faire des suggestions, revendications, ...

¹¹ Organigramme en date du 16.06.2015 http://iremam.cnrs.fr/IMG/pdf/Organigramme_Juin_2015_bis.pdf
INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SUR LE MONDE ARABE ET MUSULMAN
Unité Mixte de Recherche 7310 (CNRS - Université d'Aix-Marseille)